

Manque de juges : réponse décevante de Jo Vandeurzen

Les autorités judiciaires devront introduire une demande officielle

CHARLEROI ▽ Lors de la commission de la justice qui s'est déroulée hier, le député fédéral Jean-Marc Nollet s'est inquiété de la plus que probable pénurie de juges qui touchera Charleroi lors des dossiers introduits dans le cadre des affaires politico-financières.

Dans sa réponse, Melchior Wathélet, qui répondait au nom du ministre nom du ministre de la Justice, Jo Vandeurzen, a indiqué "qu'aucune demande n'a été exprimée par quelque autorité judiciaire que ce soit et que le ministre de la Justice n'a été saisi d'aucune demande supplémentaire relative à ces dossiers".

Il a également précisé que "c'est avant tout aux autorités judiciaires de régler au mieux la gestion du flux pro-

bable auquel le tribunal sera confronté, même s'il est difficile de prévoir le nombre de dossiers qui seront éventuellement renvoyés".

Pour sa part, Jean-Marc Nollet s'est dit insatisfait de la réponse. "Cette réponse est surprenante lorsqu'on sait qu'une large publicité a été faite aux propos du président du tribunal réclamant une aide extérieure, et décevante puisqu'elle se borne à invoquer le fait qu'il ne s'agit pas d'une demande officielle", souligne le député fédéral.

"D'autre part, dire que cela relève de l'organisation interne de la justice est inapproprié lorsque dans la question sont évoqués les problèmes qui se po-

seront au même moment à Mons et à Tournai puisque le jugement de la catastrophe de Ghislenghien sera prochainement traité."

"Quoi qu'il en soit, une demande formelle sera, sans doute, bel et bien déposée. Reste à espérer que, le cas échéant, le Conseil des ministres entendra cet appel au secours."

Cette réponse de Melchior Wathélet paraît pour le moins déroutante, lorsque l'on se souvient de la sortie médiatique faite par le président du tribunal de Charleroi, Jean-Pol Raynal, quant à un renfort indispensable de juges, à l'aube de traiter les dossiers politico-financiers.



Jean-Marc Nollet s'est dit déçu de la réponse.
(TTLAGENCY)